



STRATEGIE TEPOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES D'AMBERT LIVRADOIS FOREZ

Année 2018

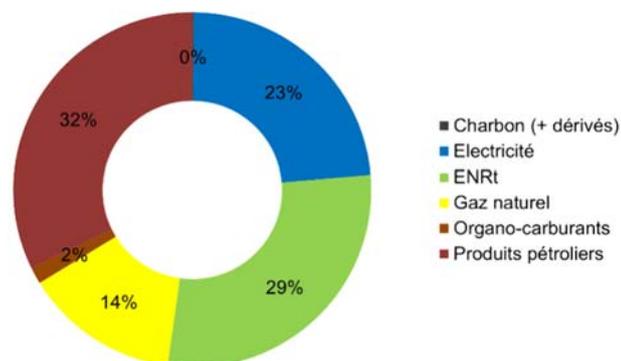
1. VOLET 1 : CHIFFRAGE CONSOMMATION / PRODUCTIONS ENERGETIQUES ET FACTURE ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

1.1. Bilan des consommations énergétiques

La consommation énergétique finale totale des 58 communes d'ALF, tous secteurs confondus, s'élève à 824 GWh/an. 46% de celle-ci provient de combustibles fossiles à savoir les produits pétroliers et le gaz naturel (8 communes sont reliées au gaz naturel). Près d'un tiers de la consommation finale totale est par ailleurs issue des énergies d'origines renouvelables thermiques et correspondent à 236 GWh/an.

La répartition de cette consommation est la suivante :

Répartition de la consommation finale par énergie en 2015 (climat normal)



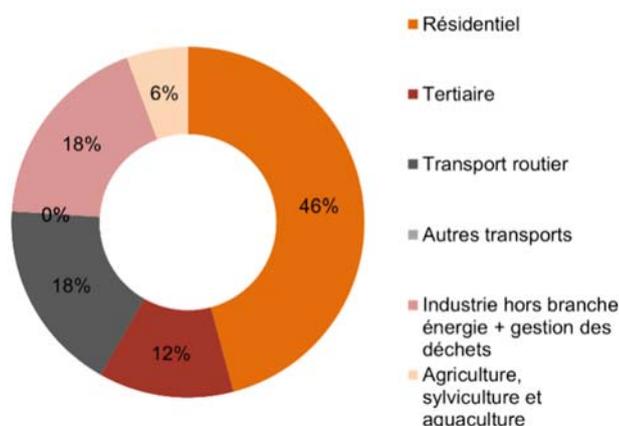
Source : Oreges 2017

Secteur	Consommation d'énergie finale GWh/an	Pourcentage du totale
ENR thermique	Industrie	40
	Résidentiel	193
	Tertiaire	3
	Agriculture	0
	Transport	0
Total	236	100%

Sources : Aduhme, Oreges 2017

Sur l'ensemble de la consommation énergétique, **le secteur le plus énergivore du territoire est le secteur résidentiel** qui s'élève à 378GWh/an, soit 46% de l'énergie finale consommée. Viennent ensuite les secteurs du transport routier et de l'industrie (hors branche énergie et gestion des déchets) qui consomment à hauteur de 18% chacun.

Répartition sectorielle de la consommation d'énergie finale en 2015 (climat normal)



Source : Oreges 2017

Dans le secteur résidentiel c'est le chauffage qui représente la plus grosse dépense énergétique : 299GWh/an, soit 79%. Bien qu'une part importante de l'énergie finale consommée pour le chauffage provienne d'ENRt (64%), 20% de la consommation d'énergie provient de produits pétroliers (fiouls domestique et GPL). Le reste correspond au gaz naturel (11%) et à l'électricité (5%).

1.2. Production des énergies renouvelables

Sur le territoire, la production d'énergie primaire globale est de 308 GWh/an dont la principale énergie produite est le bois-énergie avec 264 GWh/an soit près de 86%.

Type d'énergie primaire produite	Production primaire GWh/an	Pourcentage de production primaire
Bois énergie	264	86 %
Aérothermie, Géothermie	21	7 %
Solaire thermique	2	0,5 %
Biogaz	0	0 %
Hydraulique	8	2,5 %
Photovoltaïque	3	1 %
Eolien	0	0 %
Déchets biodégradables	9 ⁽¹⁾	3 %
Production primaire Totale	308	100 %

(1) Les déchets sont produits sur le territoire mais ne sont pas consommés sur le territoire puisqu'ils sont transportés vers l'incinérateur Vernéa à Clermont-F^d.

Sources : Aduhme, Oreges 2017

1.3. Facture énergétique du territoire

A partir des données de consommation de 2015 (Oreges, 2017) la facture énergétique nette du territoire de la CCALF est d'environ 51 millions d'euros. Cette facture énergétique résulte de la balance énergétique entre les dépenses liées aux consommations d'énergie totale : environ 71 millions d'euros, auxquelles il convient de déduire la valeur des ENR produites et consommées sur le territoire de la collectivité, soit 236 GWh/an, à savoir près de 20 millions d'euros estimés.

	GWH/AN CONSOMME	FACTURE
CONSOMMATION D'ENERGIE TOTALE	824	70 914 930 €
CONSOMMATION D'ENERGIE ISSUE DES ENR	236	20 310 587 €
CONSOMMATION D'ENERGIE NETTE	588	50 604 343 €

		GWh d'énergie finale/an	€ TTC/MWh	Facture en € TTC	Pourcentage du total
Industrie	Gaz naturel	59	61,4	3 619 933 €	
	Produits pétroliers (estimé)	8	64,8	518 586 €	
	Electricité	44	106,2	4 673 011 €	
	Bois-énergie	40	25,0	1 000 000 €	
	Sous-total Industrie	151		9 811 530 €	
Résidentiel	Gaz naturel	38	71,0	2 698 000 €	
	Produits pétroliers (estimé)	69	97,2	6 706 800 €	
	Electricité	78	166,9	13 018 200 €	
	Bois-énergie	193	37,1	7 160 300 €	
	Sous-total Résidentiel	378		29 583 300 €	
Tertiaire	Gaz naturel	18	51,3	923 400 €	
	Produits pétroliers (estimé)	16	97,2	1 555 200 €	
	Electricité	65	105,3	6 844 500 €	
	Bois-énergie	3	25,0	75 000 €	
	Sous-total Tertiaire	102		9 398 100 €	
Agriculture	Gaz naturel	1	51,3	51 300 €	
	Produits pétroliers (estimé)	38	97,2	3 693 600 €	
	Electricité	7	105,3	737 100 €	
	Sous-Total Agriculture	46		4 482 000 €	
Transport	Produits pétroliers (estimé)	147	120,0	17 640 000 €	
	Sous-total Transport	147		17 640 000 €	
Total		824		70 914 930,00 €	100%

Détails de la facture totale du territoire. Source : Aduhme, Oreges 2017

VOLET 2 : ACTIONS DEJA REALISEES OU EN COURS DE MONTAGE SUR LE TERRITOIRE

Un certain nombre d'actions déjà réalisées ou en cours de réalisation témoignent de l'engagement du territoire et de sa volonté pour s'inscrire dans une démarche responsable. Pour l'ensemble des actions menées, on note notamment :

Protéger l'environnement / gérer les déchets :

--> Préserver le patrimoine naturel :

>> La structuration de la filière bois se fait dans un souci de préservation de la valeur patrimoniale de la forêt qui a été prise en compte dans la Charte Forestière du Territoire.

>> La communauté de communes est couverte par des Contrats territoriaux et y participe financièrement : CT de la Dore Moyenne, CT de l'Ance du Nord et CT de la Dore Amont ; et cela dans un souci de préservation de la quantité et de la qualité des ressources en eau.

>> Achat de mallettes pédagogiques afin de sensibiliser le public à la protection et à la fragilité des écosystèmes

>> Création d'un rucher pédagogique afin de sensibiliser le public à la préservation des abeilles et de leur environnement : 10 ruches variées, 25 animations prévues sur la durée du contrat de gestion conclut entre ALF et l'association Apis Ambert soit 5 animations grand public, 5 animations ALSH et 15 animations scolaires, les premières animations ont eu lieu en août 2018.

>> Réduction de la pollution lumineuse avec les programmes de rénovation de l'éclairage public (cf. réduire la consommation énergétique) : orientation du flux lumineux, extinction en milieu de nuit, abaissement de puissance, limitation de la lumière dans les longueurs d'ondes bleues (lorsqu'une solution LED a été choisie par la commune)

--> Favoriser l'agriculture bio et les circuits courts

>> Reconnu « Territoire bio à encourager », les objectifs sont :

- Augmenter la consommation de produits locaux bio sur le territoire avec création de débouchés pour les produits bio dans la restauration collective;
- Développer l'offre de produits locaux bio sur le territoire
- Accompagner à la transmission et à la reprise des exploitations en agriculture bio
- Accompagner à la conversion des exploitations en agriculture bio

>> Convention avec le Conseil départemental en faveur d'une « aide à l'installation agricole » créatrice de valeur ajoutée avec un référencement dans l'outil Agrilocal 63.

>> Un atelier de découpe de viande bénéficiant de la certification bio a été construit.

--> Soutenir l'économie circulaire et gestion durable des déchets

>> Création de la Ressourcerie et achat de 2 imprimantes 3D et d'un scanner 3D pour réparer des objets cassés.

>> 4 éditions du Festival Récup'art ont été animées par la collectivité avec une trentaine d'intervenants, 3700 participants et une projection au cinéma avec plus de 200 personnes à chaque séance. Pour la dernière édition, un partenariat a été organisé avec le projet « ma maison, ma planète » portée également par la collectivité.

>> Animations de sensibilisation sur les déchets et le tri sélectif, notamment auprès des enfants.

>> Etude en cours pour la création d'une ou plusieurs unités de méthanisation

>> Gestion des déchets verts : acquisition de 3 broyeurs à végétaux.

>> Sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire au sein d'un établissement scolaire qui représente près de 350 élèves et auprès des établissements de santé et optimisation du recyclage des déchets alimentaires en installant des composteurs : opération « composteurs individuels de jardin » mis en place en 1999 avec 117 composteurs vendus en 2016 et 50 en 2017.

Réduire la consommation énergétique :

--> Améliorer le bâti et l'espace public

>> Modification de l'éclairage public afin de le remplacer par des systèmes moins énergivores et réduction de l'éclairage public nocturne : 45 communes actuellement engagées dans les divers programmes de rénovation du parc d'éclairage public (TEPCV, CEE dans les TEPCV pro inno 08), investissement prévisionnel de 1 492 600€, rénovation de près de 2 000 points lumineux (élimination de tous les BF, remplacement des lanternes vétustes et énergivores), une majorité de communes met en place l'extinction, quelques communes optent pour la baisse d'intensité, baisse de la consommation énergétique moyenne globale estimée à au moins 50%, travaux en cours mais on peut compter sur une économie de 60t de CO2 par an.

>> Programme «Habiter mieux» : la collectivité verse une aide financière à la réalisation des travaux d'amélioration thermique pour les ménages à revenus modestes et très modestes : 150 dossiers pour une aide financière globale de 98 794 €, en complément des aides de l'Anah, période 2014-2017 : changement de chauffage, VMC, menuiseries

>> Une ambassadrice de l'efficacité énergétique a apporté son aide et ses conseils aux particuliers, elle a aussi réalisé des actions de sensibilisation auprès du public. : 2014-2017

>> Expérimentation «C'est parti, j'économise» a été réalisé sur le territoire en partenariat avec l'ADIL. Ce dispositif permettait un accompagnement personnalisé pour 30 familles afin de réduire leurs consommations d'énergie et d'eau, de manière efficace et durable.

>> Projets de réhabilitation/construction intégrant la dimension énergétique et écologique

- Rénovation de l'habitat en centre bourg sur l'ex pays d'Ambert : 7 dossiers pour 35 000€ d'aide, isolation de murs/combles, changement des huisseries extérieures, changement du chauffage, installation de VMC
- Programme CEE d'ALF : 19 communes (409 000€) et l'intercommunalité (66 000€), pour un investissement de 475 000€, pour des travaux de rénovation du patrimoine communal et intercommunal (écoles, logements, locaux commerciaux)
- TEPCV Haut-Livradois : 14 communes pour 1 155 900€ de travaux + intercommunalité pour 427 500€ de travaux pour des projets de réhabilitation thermique du patrimoine communal (idem programme CEE)

--> Promouvoir la mobilité douce :

>> Achat d'une flotte de 10 véhicules électriques et de 5 Vélos à assistance électrique dont l'usage est destiné aux agents de la collectivité. Achat d'un véhicule électrique pour la tournée de portage de repas à domicile sur Ambert (2 486km parcourus en 2017, économie d'environ 149kg de CO2). 16 VAE ont été achetés et sont à disposition des habitants du Hauts-Livradois afin de relier de manière douce les lieux de vie de la communauté. Ceci permet une découverte du territoire de façon plus ludique et une accessibilité du territoire au plus grand nombre (cf. topographie du territoire, 5684km pour 83 sorties depuis la mise en service en juillet 2016).

>> Le projet de télétravail au sein d'ALF est en cours de réalisation. La première phase d'expérimentation débutera en janvier 2019 avec la mise en place des outils, qui sont actuellement en phase d'élaboration. 15 candidats sur l'expérimentation pendant 6 mois avant une 2^{ème} phase d'expérimentation qui permettra d'ouvrir à d'autres candidats. Pour ces 15 candidats 837km économisés par jour.

Augmenter la production d'énergies renouvelables en valorisant les ressources naturelles :

--> Valoriser le bois-énergie

>> Une animation auprès des propriétaires forestiers est financée par ALF en partenariat avec le CRPF : l'animation est portée par le Département depuis le 1^{er} juillet 2018.

>> 4 réseaux de chaleur présents sur le territoire

>> Une dizaine d'équipements publics ont une chaudière bois.

VOLET 3 : LES GRANDS AXES STRATEGIQUES SUR LESQUELS LE TERRITOIRE S'ENGAGE

La communauté de communes Ambert Livradois Forez vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et les couvrir par les énergies locales d'ici 2050. Afin de maintenir une continuité d'actions entre les projets « TEPCV » et les projets « CODEC », la collectivité souhaite développer une stratégie TEPOS qui s'articule autour de 3 axes :

Axe 1 : Diminution de la consommation énergétique sur le territoire

Axe 2 : Augmentation de la production d'Energie renouvelables

Axe 3 : Développement des circuits-courts et de l'économie circulaire

Ci-dessous, vous trouverez le plan d'actions TEPOS que la communauté de communes ambitionne d'animer sur son territoire.

BRIQUES	RUBRIQUES	OBJECTIFS	ACTIONS
GOUVERNANCE	Pilotage politique		
	Animation technique	Animer la stratégie TEPOS	Moyen humain dédié > 0,5 ETP pour CC < 30K hab Mobilisation des autres services de la collectivité
	Engagement multiacteur	Ateliers de co-construction du plan d'action	Créer des ateliers de travail : élus, agents, partenaires
	Trajectoire	Adoption formelle d'un objectif TEPOS (voté en conseil)	
	Plan d'actions		
1. BATIMENT	1.1. Patrimoine public	1.1.1. Maîtriser la consommation énergétique du parc public	1.1.1.1. Sensibilisation aux éco-gestes dans le parc tertiaire
			1.1.1.2. Mobilisation d'un Conseil en Energie Partagée (CEP)
			1.1.1.3. Rénovation de logements et bâtiments publics
			1.1.1.4. Régulation et programmation des systèmes de chauffages des bâtiments de la collectivité
	1.2. Patrimoine privé	1.2.1. Réduire la consommation énergétique du parc privé	1.1.2. Réover le parc d'éclairage communal
			1.1.2.1. Remplacement des ampoules énergivores
			1.1.2.2. Réduction de l'éclairage nocturne
			1.2.1.1. Déploiement du programme pédagogique : "Watty à l'école"
			1.2.1.2. Sensibilisation aux éco-gestes dans le parc résidentiel
			1.2.1.3. Conseils et expertise sur la rénovation énergétique
			1.2.1.4. Soutien à la rénovation énergétique dans le parc résidentiel
2. ENR	2.1. Tout type d'ENR	2.1.1. Informer et sensibiliser les acteurs du territoire aux ENR	2.1.1.1. Communiquer sur les différentes sources d'énergies renouvelables à développer
			2.1.1.2. Organiser des évènements "Retours d'expériences"
		2.1.2. Soutenir les initiatives menées sur le territoire ALF	2.1.2.1. Accompagner / Soutenir les porteurs de projets
			2.1.2.2. Développer des aides financières incitatives
		2.1.3. Développer les énergies renouvelables sur le territoire ALF	2.1.3.1. Développer le bois-énergie sur le territoire
			2.1.3.2. Installer des centrales photovoltaïques et / ou solaire sur le territoire
			2.1.3.3. Installer des unités de méthanisation sur le territoire
			2.1.3.4. Installer des parcs éoliens sur le territoire
3. MOBILITE - TRANSPORT des personnes et des marchandises	3.1. Flotte de la collectivité	3.1.1. Repenser la mobilité au sein de la CCALF	3.1.1.1. Acquisition d'une flotte de véhicules plus durables
			3.1.1.2. Installation de bornes de recharges pour véhicules électriques
			3.1.1.3. Participation au challenge éco-mobilité régional
			3.1.1.4. Développer la pratique de la visioconférence
			3.1.1.5. Mise en place du télétravail pour les agents de la CCALF
			3.1.1.6. Organisation de formations éco-conduite
	3.2. Mobilité plus durable sur le territoire	3.2.1. Limiter les déplacements individuels	3.2.1.1. Développer le covoiturage sur le territoire
			3.2.1.2. Création d'espaces de co-working
		3.2.2. Inciter la population à se déplacer plus durablement	3.2.2.1. Mise en place d'une flotte de Vélo à Assistance Electrique (VAE)
			3.2.2.2. Développer des infrastructures et réseaux de transports
		3.2.2.3. Accompagner les particuliers dans l'achat de VAE	
4. RESSOURCES, EFFICACITE MATIERE	4.1. Déchets	4.1.1. Mettre en place un CODEC	4.1.1.1. Animer le Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire (CODEC)
	4.2. Agriculture - alimentation	4.2.2. Promouvoir les circuits courts	4.2.2.1. Créer des évènements de sensibilisation /d'information
			4.2.2.2. Valoriser les points de vente des produits locaux